

Lotisseur : SNC VILLAS BORDEBLANCHE

Chemin des Esprits  
31 540 Baziège

Département de la Haute-Garonne  
Commune de Baziège

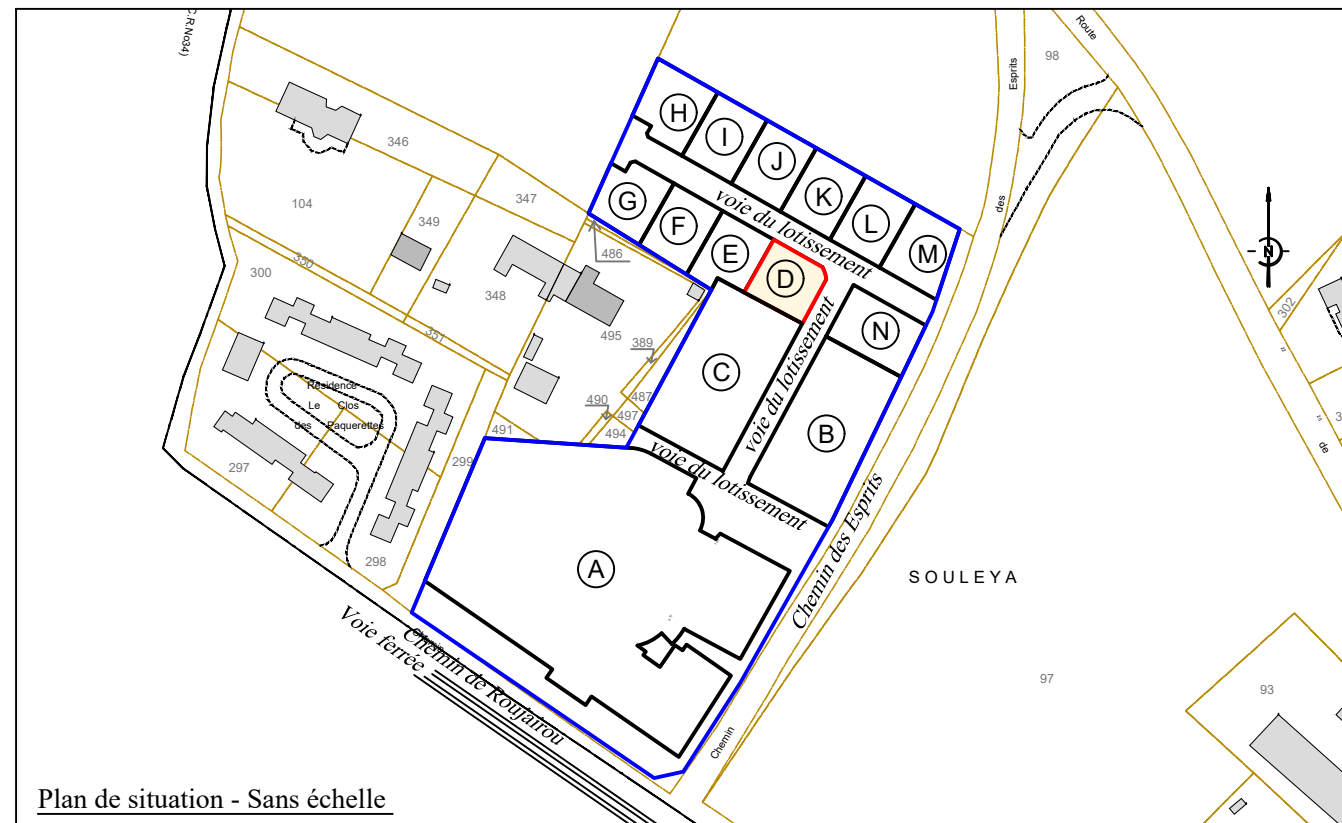
Chemin des Esprits  
section K  
Parcelle n°

# BORDE BLANCHE

## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Lot n°D

Superficie : 423 m<sup>2</sup> environ



Plan de composition dressé le 15/01/2019 et modifié 19/06/2020

Permis d'Aménager n° PA 031 048 18 S0002 obtenu par arrêté le 24/04/2019

Permis d'Aménager Modificatif n° PA 031 048 18 S0002 M01 obtenu par arrêté le 22/09/2020

Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°2 pourra être déposé

Il est rappelé que ce lotissement comporte un règlement et pourra comporter un cahier des charges.

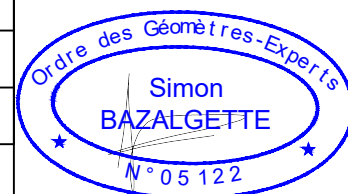
N° Dossier : 170853

Nom du fichier : Division.dwg (v.2013)

Dressé le 27/11/2020

Dressé par / Contrôle / Validation : JF / SB

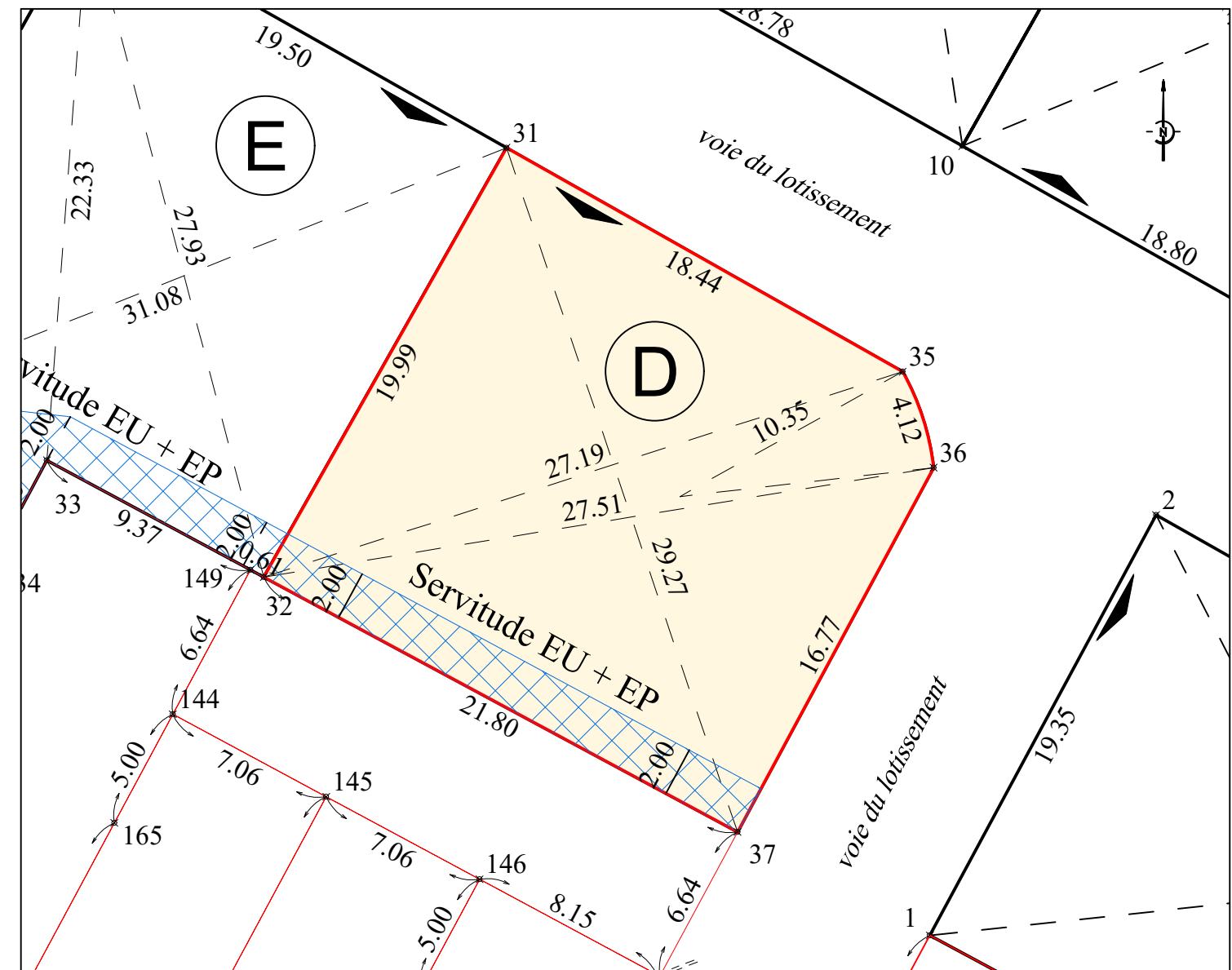
**VALORIS**  
GEOMETRE-EXPERT  
Membre de l'ordre n°2010C200002



Indice du plan : 2

Modifié le : 18/05/2021

Siège social : AUTERIVE (31190) - 61 route de Toulouse  
05.61.50.56.53 - auterive@valoris.expert  
REVEL (31250) - 3 Rue des Frères Arnaud  
05.62.18.71.30 - revel@valoris.expert  
TOULOUSE (31000) - 18 Rue de Tivoli  
05.61.52.16.72 - toulouse@valoris.expert



### Légende

- Emprise du lotissement
  - Limite de lots
  - Application cadastrale
  - espaces privés
  - alignement
  - borne
  - piquet
  - Accès des véhicules aux lots imposés
- D'autres règles sont prescrites par le P.L.U.

Echelle 1:250

### Permis d'Aménager et modificatifs:

Permis d'Aménager n° PA 031 048 18 S0002 obtenu par arrêté le 24/04/2019

Permis d'Aménager Modificatif n° PA 031 048 18 S0002 M01 obtenu par arrêté le 22/09/2020

Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°2 pourra être déposé

### Origine du périmètre: Les limites de l'opération sont issues:

- du plan de division dressé le 24/09/2018 par M. Simon Bazalgette, Géomètre-Expert à Auterive, dossier 170853
- du plan de division dressé le 18/01/2015 par M. Philippe Salvétat, Géomètre-Expert à Villefranche-de-Lauragais, dossier 01.121
- du plan de bornage dressé le 13/01/1999 par M. Philippe Salvétat, Géomètre-Expert à Villefranche-de-Lauragais, dossier 98.592
- La limite avec le chemin des Esprits devra faire l'objet d'une demande d'arrêté d'alignement.

Cotations : Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

### Servitudes liste non exhaustive :

- Une servitude de passage de réseaux d'eaux pluviales et eaux usées grevant les lots A, D, E et F au profit des espaces communs du lotissement.
- Une servitude de passage grevant les espaces communs du lotissement au profit de la parcelle K 495.
- Une servitude de réseau électrique grevant le lot A au profit des espaces communs du lotissement.
- Une servitude de réseau téléphonique grevant le lot A au profit des espaces communs du lotissement.